

- **Présentation de l'IEM**
- **Le document unique**
- **Registre hygiène et sécurité**
- **Le livret d'hygiène et de sécurité**
- **Le plan de prévention**
- **Accueil des nouveaux entrants**
- **Les sortants**
- **L'armoire à pharmacie**
- **La gestion des déchets**
- **L'ACMO au quotidien**
- **Conclusion**

Unité Mixte de Recherche n°5635

CNRS - ENSCM - UM II

Site UM II

Site CNRS



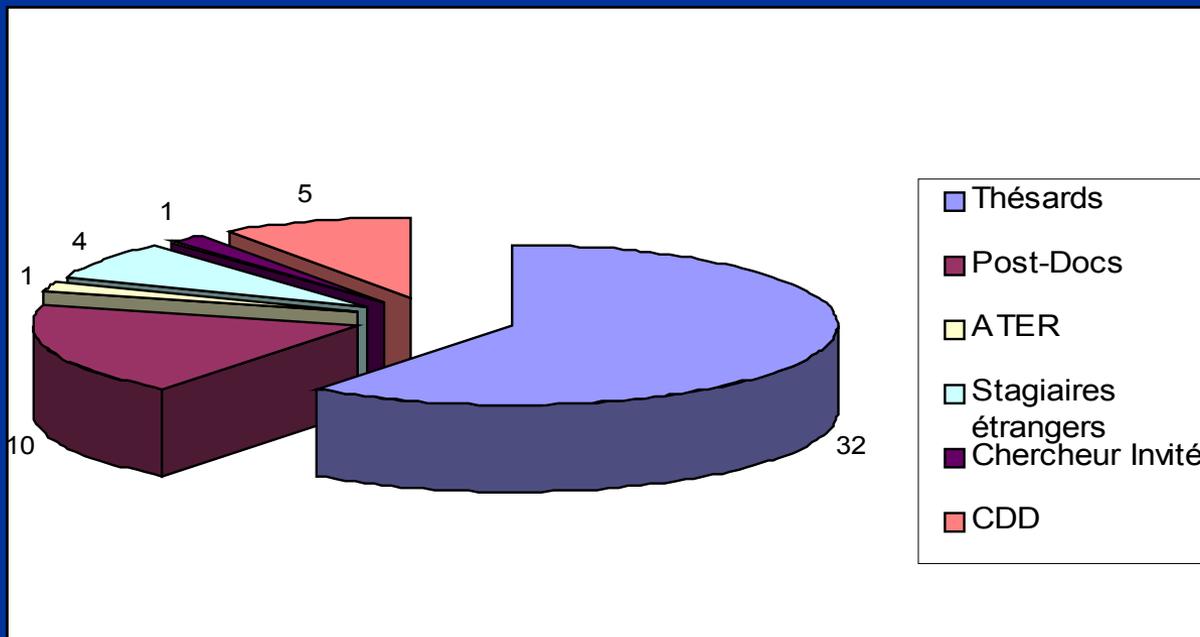
Christophe CHARMETTE → Christophe INNOCENT
sur le site de l'UMII

Eddy PETIT
sur le site du CNRS

37 Permanents – Recherche : 20 Ens-Chercheurs et 17 Chercheurs

23 Personnels techniques : 19 ITA-CNRS, 3 IATOS-UMII et 1 IATOS-ENSCM

Début 2009, 60 non permanents sont présents à l'I.E.M.



*En moyenne, 120
personnes dans
l'institut*

Suite au départ à la retraite d'un des ACMOs, le directeur m'a demandé de reprendre cette fonction, pour le bâtiment CNRS de l'IEM.

J'ai accepté et j'ai suivi une formation de 2 * 3 jours.

12/05/2004	3		CNRS - Délégation régionale Côte d'Azur	Nice
02/06/2004	3		CNRS - Délégation régionale Côte d'Azur	Nice

Formation très enrichissante, où les missions et les outils du futur ACMO sont expliqués.

Ses missions sont nombreuses ☞ hiérarchisation des tâches

1. Le **document unique** : sa rédaction / son actualisation
2. Le **registre** d'hygiène et de sécurité : Mise en place / contrôle
 1. Le **livret** d'hygiène et de sécurité de l'IEM (règlement)
 1. Rédaction de **plan de prévention** → Entreprises extérieures
 1. **Accueil** des nouveaux entrants
 1. Armoire à Pharmacie : Mise en place / contrôle
 2. Gestion des déchets : Mise en place / contrôle
 3. Vérification de nouveaux montages expérimentaux, mise en sécurité
 4. Interventions suite à des incidents (casse verrerie, coupure, renversement d'acide, ...).
 5. Suivi des contrôles : sorbonnes, extincteurs, ...
 6. ...

Le document unique

Document des résultats de l'évaluation des risques

Évaluation des risques professionnels - Document Unique -

Code du travail Articles L.230-2 III.(a) et R.230-1

Année 2007

Etablissement

Institut Européen des Membranes de Montpellier

Unité de travail
(unité, laboratoire,
département, service,
UFR, institut ...)

UMR 5635 CNRS-ENSCM-UM2 **Intitulé et code** UMR 5635

Principales activités

MATERIAUX ET PROCÉDES MEMBRANAIRES

Directeur

Professeur Gérard Pourcelly

Effectifs

Enseignants et/ou chercheurs 7 ITA ou IATOSS 2 CDD 1
Embauchés 7 Autres 0 TOTAL env. 17

Sites géographiques et locaux

Nombre de sites 1 Surfaces des locaux Env. 1250 m²

Description succincte de la méthode mise en œuvre pour réaliser l'évaluation

Les deux ACMOS sont passés dans toutes les pièces et laboratoires accompagnés des utilisateurs. Il s'agit de la troisième mise à jour du document unique (3 ans après son évaluation)

Personnes associées à l'évaluation

Organisation de la sécurité au sein de l'unité de travail

ACMO ou correspondant de sécurité	Nomination Formation initiale Formation continue	oui/ oui/ oui/
Présence d'un registre hygiène et sécurité		oui/
Existence d'un règlement intérieur		oui
Mesure pour le travail isolé et/ou en horaires décalés		oui
Existence d'une instance consultative (CSHS, SHS)		oui
Si non, saisine du conseil de laboratoire, service, unité, département		
Rédaction de plan de prévention lors d'intervention d'entreprises extérieures		oui

Évaluation des risques professionnels

Inventaire des risques

locaux	dangers ou facteurs de risques identifiés	description des risques modalités d'exposition aux dangers	nombre de personnes	moyens de prévention existants :	contrat	à améliorer	à exécuter ou à mettre en place	appréciations générales sur la maîtrise des risques
Salle IPLC/SM	Ambiance	Améliorer l'isolation thermique des locaux et des équipements Améliorer l'isolation thermique des locaux et des équipements Améliorer l'isolation thermique des locaux et des équipements	3	Bouchon acoustique. Ventilation par extraction des gaz. Ventilation soufflante.	2005 2007	2006 2007	2006	Depuis la fin du premier semestre 2005, les risques sont maîtrisés. La présence d'une bouteille d'hydrogène sous pression reste un risque. Son utilisation est ponctuelle et les déchets fabriqués (Détecteur à ionisation de flamme).
	Electricité	Utilisation importants de multiprises électriques.						
	Eau	Circulation d'eau 24h/24 pour refroidir les pompes membranaires.		En 2005, pose d'un extracteur 750 m ³ /h, pour la pièce.				
	Equipements sous pression	Azote en bouteille B50. Hydrogène sous pression Appareils sous pression de 7 bars.						
	Incendie	Nombreux solvants organiques volatils. Bouteilles gazifiées de l'acétylène.						
	Maintenance manuelle	Améliorer l'isolation thermique des locaux et des équipements Améliorer l'isolation thermique des locaux et des équipements Améliorer l'isolation thermique des locaux et des équipements						
	Rayonnements non ionisants	Améliorer l'isolation thermique des locaux et des équipements Améliorer l'isolation thermique des locaux et des équipements Améliorer l'isolation thermique des locaux et des équipements						
	Risque chimique	Solvants organiques volatils, inflammables, toxiques (acétonitrile, méthanol)						
	Autres risques	Appareil, pompe tournant 24h/24. Appareil utilisant de l'hydrogène. Utilisation ponctuelle et en faible quantité						

Évaluation des risques professionnels

Programme annuel d'actions de prévention

Dangers ou facteurs de risques identifiés	Mesures de prévention Techniques, Organisationnelles et Humaines	Ordre de priorité	Délais d'exécution	Estimation du coût	Personne chargée de la réalisation
Améliorer l'isolation thermique des locaux et des équipements Vérification faite courant 2005 par le service H.S du CNRS (Valérie Saige)	Le contrôle des hottes aspirantes n'a pas été fait depuis 1999	1	Procédure de contrôle lancée et qui sera réalisée en 2004	0	Service technique du CNRS
Améliorer l'isolation thermique des locaux et des équipements Un rangement partiel de la soude a été fait en 2005. A continuer en 2006	Améliorer l'isolation thermique Former les accès aux animaux. Nettoyer, Ranger, trier les réactifs Responsabiliser les utilisateurs.	7	Année 2005	6 000 € H.T.	Chercheurs responsables Service général de l'ITEM ACMO - Eddy Petit
Salle IPLC/SM La salle a complètement été rééquipée en 2005. Un extracteur a été posé.	Salle inappropriée pour un tel appareil Installer un extracteur pour la salle	2	Une procédure de concertation est en cours pour évaluer l'appareil (2004)	500 H.T.	Chercheurs responsables Service général de l'ITEM ACMO - Eddy Petit
Améliorer l'isolation thermique des locaux et des équipements Deux extracteurs ont été posés en 2005.	Installation d'un extracteur d'air impégnante	3	2 ^{ème} semestre 2004	4 000 € H.T.	Chercheur responsable et service général de l'ITEM

Le document unique : inventaire dans chaque salle des risques

locaux	dangers ou facteurs de risques identifiés	description des risques modalités d'exposition aux dangers	nombre de personnes exposées	moyens de prévention existants : description	correct	à améliorer	à redéfinir ou à mettre en place	appréciations générales sur la maîtrise des risques
	Ambiance Charge morale Chutes Risques électriques Equipements sous pressions Incendie Laser Liquides cryogéniques et gaz Rayonnements ionisants Rayonnements non ionisants Risques chimiques Travail sur Ecran Autres risques Equipements de travail Manutention Manuelle Manutention Mécanique Missions Risques biologiques							

Le document unique : DOCUNIC pour l'UMII

Evaluation quantitative globale des risques.

La structure sécurité

- L'ACMO 10 sur 10 (5 si ACMO nommé ; 5 si ACMO formé)
- Le registre Hygiène Sécurité 3 sur 3
- Le règlement intérieur 2 sur 2
- Le CSHS ou CL 5 sur 5 (5 si 2 réunions annuelles ; 2 si 1 réunion annuelle)

L'organisation des secours

- La conduite à tenir 4 sur 4
- Les sauveteurs 2 sur 4 (2 si formés et recyclés ; 2 information aux personnels)
- L'armoire de secours 2 sur 2 (1 pour l'armoire ; 1 si personne désignée pour vérifier)
- Les exercices d'évacuation 6 sur 6 (4 pour exercice ; 1 pour l'équipe ; 1 pour les mesures)
- La manipulation des extincteurs 4 sur 4

Gestion de l'activité

- Procédure de départ 0 sur 3
- Travail isolé 4 sur 4
- Manipulation sans surveillance 2 sur 3
- Entreprises Extérieures 3 sur 5
- Balisage 3 sur 3
- Missions spécifiques 2 sur 2
- Maîtrise des équipements
- Vérifications périodiques 6 sur 10
- Registre de sécurité 3 sur 3
- Les E.P.I. 5 sur 7

Gestion des déchets

- banals 2 sur 2
- chimiques 5 sur 5
- radioactifs 5 sur 5
- biologiques 5 sur 5
- autres 3 sur 3

TOTAL : 105 sur 120

Le document unique : Version papier pour le CNRS

Inventaire des risques par salle.

Définition des priorités pour le programme annuel d'actions de prévention

Document des résultats de l'évaluation des risques
Évaluation des risques professionnels - Document Unique -

Code du travail Articles L.230-2 III.(a) et R.230-1

Année 2007

Établissement Institut Européen des Membranes de Montpellier

Unité de travail (unité, laboratoire, département, service, UFR, institut ...) UMR 5635 CNRS-EINSCM-UM2 **Intitulé et code** UMR 5635

Principales activités MATERIAUX ET PROCEDES MEMBRANAIRES

Directeur Professeur Gérald Pourcelly

Effectifs

Enseignants et/ou chercheurs	7	ITA ou LATOSS	2	CDD	1
Étudiants	7	Autres	0	TOTAL	env. 17

Sites géographiques et locaux Nombres de sites 1 Surfaces des locaux Env. 1250 m²

Description succincte de la méthode mise en œuvre pour réaliser l'évaluation Les deux ACMOS sont passés dans toutes les pièces et laboratoires accompagnés des utilisateurs. Il s'agit de la troisième mise à jour du document unique (3 ans après son évaluation)

Personnes associées à l'évaluation

Organisation de la sécurité au sein de l'unité de travail

ACMO ou correspondant de sécurité	Nomination	oui
	Formation initiale	oui
	Formation continue	oui
	Présence d'un registre hygiène et sécurité	oui/
	Existence d'un règlement intérieur	oui
	Mesure pour le travail isolé	oui
	Existence d'une instance consultative (CSHS, SIES)	oui
	Si non, saisine du conseil de laboratoire, service, unité, département	
	Rédaction de plan de prévention	
	lors d'intervention d'entreprises extérieures	oui

Évaluation des risques professionnels **Inventaire des risques**

locaux	dangers ou facteurs de risques identifiés	description des risques modalités d'exposition aux dangers	nombre de personnes	mesures de prévention existantes : description	coût	à mettre à jour	appreciations générales sur la maîtrise des risques
Salle IPL/CSM	Ambiance. Electricité Eau Equipements sous pression Incendie Maintenance manuelle Rayonnements non ionisants Risque chimique Autres risques	Amélioration de l'isolation thermique des locaux et des locaux adjacents. Ventilation améliorée. Utilisation importante de machines électriques. Circulation d'eau à haute pression sur des sols en polypropylène. Acide en bouteille ISO. Hydrogène sous pression Appareils sous pression de 7 bars. Nombreux solvants organiques volatils. Pompe géomètre de la cellule. Appareils sous pression de 200 bars. Appareil utilisant de l'hydrogène. Utilisation ponctuelle et en faible quantité	3	Bouche aspirant. 2 machines sous autorégulation. Ventilateur axial insignifiant. En 2005, pose d'un extracteur 750 m ³ /h, pour la pièce.	2000 € ID 2007	à mettre à jour	Amélioration de l'isolation thermique des locaux et des locaux adjacents. La salle est adaptée à son utilisation. Depuis la fin du premier semestre 2005, les risques acide multirés. La présence d'une bouteille d'hydrogène sous pression reste un risque. Son utilisation est ponctuelle et les labris fuyants (Détecteur à activation de flamme).

Évaluation des risques professionnels **Programme annuel d'actions de prévention**

Établissement IEM - UMR 5635 Directeur Prof. Gérald Pourcelly Année 2004

Unité de travail (unité, laboratoire, département, service, UFR, institut ...) UMR 5635

Date de présentation au CSHS, SIES ou en conseil d'unité, de laboratoire, département, service

Dangers ou facteurs de risques identifiés	Mesures de prévention Techniques, Organisationnelles et Humaines	Ordre de priorité	Délais d'exécution	Estimation du coût	Personne chargée de la réalisation
Amélioration des locaux adjacents	Le contrôle des hottes aspirantes n'a pas été fait depuis 1999	1	Procédure de contrôle lancée et qui sera réalisée en 2004	0	Service technique du CNRS
Amélioration des locaux	Améliorer l'isolation thermique Fermer les accès aux animaux Nettoyer, Ranger, trier les déchets Responsabiliser les utilisateurs.	7	Année 2005	6 000 € H.T.	Chercheurs responsables Service général de l'IEM ACMO - Eddy Petit
Salle IPL/CSM	La salle est complètement réorganisée en 2005. Un extracteur a été posé.	2	Une procédure de concertation est en cours pour déplacer l'appareil (2004)	500 H.T.	Chercheurs responsables Service général de l'IEM ACMO - Eddy Petit
Unité de travail	Installation d'un extracteur d'air impérative	3	2 ^{ème} semestre 2004	4 000 € H.T.	Chercheur responsable et service général de l'IEM

Le document unique

- Actualisation régulière (au moins annuelle)
- Remise pour signature au directeur d'unité
- Remise aux services d'hygiène et de sécurité
- Présentation au conseil de laboratoire
- Suivi des actions de prévention

Le registre d'hygiène et de sécurité

Consignation de tout événement lié à l'hygiène et la sécurité



CENTRE NATIONAL
DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

L.M.P.M./E.M.
UMR 5635 (CNRS-ENSCM-UM II)
CC047
2, Place Eugène Bataillon
34095 MONTPELLIER CEDEX 5

REGISTRE D'HYGIENE ET DE SECURITE

Recueil des
OBSERVATIONS et SUGGESTIONS relatives
à la PREVENTION des RISQUES
PROFESSIONNELS et à l'AMELIORATION
des CONDITIONS de TRAVAIL

DOCUMENT REALISE PAR LE SERVICE HYGIENE ET SECURITE
DE LA DELEGATION LANGUEDOC ROUSSILLON

Date	Observations/ Remarques	Signature
21.09.08	Suite aux odeurs dans sol labo fonderie AREVA = J'ai fait HAZOYER a mis en place un système de ballage de l'air en sortie de fonderie afin d'éliminer les odeurs. Les tests sont concluants.	C. IHMOUC
21.09.08	17h00: odeurs dans le bureau 1.02 (odeurs de tritèle) - Signalé par M. HANSOURI et constaté par l'ACMO	
7-3-08	Odeur d'éther au RDC.	Henri Bourmaire
31.03.08	inventaire à Pharmacie; inventaire et mise à jour des produits - Endy / Christophe	 ACMO
30-4-08	Odeur agressive (auca?) en salle 0.05	Henri Bourmaire
06/05/08	odeur de calcination bureau 1.02. N. Masquelez	
25/05/08	lors d'une manipulation utilisant comme réactif NaOH et NaBH4 en solution aqueuse introduit dans une fiole jaugée de 500ml, elle a éclaté après légère agitation	Fragier Jérôme
	Vu le 06/05/08 SCHS	

Le registre d'hygiène et de sécurité

- Registre à la disposition de tous ☞ Placer à un endroit stratégique
- Registre consulté régulièrement par les ACMOs ☞ Prise en compte des remarques
- Document visé régulièrement par le directeur d'unité.
- Document à la disposition des services hygiène et sécurité.

The image shows the cover of a document titled 'REGISTRE SPECIAL DANGER GRAVE ET IMMINENT'. The document is from the 'CHS Centre National de la Recherche Scientifique'. It includes a header with the CHS logo and the text 'Centre National de la Recherche Scientifique'. There is also a box for 'Logo d'entité de l'unité ou de l'établissement partenaire'. The main title is 'REGISTRE SPECIAL DANGER GRAVE ET IMMINENT'. Below the title, there are fields for 'Nom de l'unité ou du service', 'Code de l'unité ou du service', and 'Nom du responsable d'unité ou de service'. A paragraph explains that the register is a model for reporting serious and imminent dangers. A 'Sommaire' (Table of Contents) is provided at the bottom, listing 'Textes réglementaires' (Page 2), 'Information' (Page 6), and 'Registre spécial danger grave et imminent' (Pages 7 & 80). The page number 'Page 1/50' is at the bottom.

CHS Centre National de la Recherche Scientifique

Logo d'entité de l'unité ou de l'établissement partenaire

**REGISTRE SPECIAL
DANGER GRAVE ET
IMMINENT**

Nom de l'unité ou du service :
Code de l'unité ou du service :
Nom du responsable d'unité ou de service :

Le présent registre constitue un modèle (répondant aux prescriptions réglementaires) permettant de signaler un danger grave et imminent par un agent ou un membre du CHS qui fait valoir son droit de retrait.

Sommaire :

- o Textes réglementaires Page 2
- o Information Page 6
- o Registre spécial danger grave et imminent Pages 7 & 80

Registre spécial danger grave et imminent Page 1/50

Le Plan de prévention

Pour une opération d'une durée supérieure à 400 heures par an ou comportant des travaux dangereux visés dans l'arrêté du 19 mars 1993

1/2

APPLICATION DU DECRET N° 92-158 DU 20 FEVRIER 1992

PLAN DE PREVENTION

(OPERATION D'UNE DUREE SUPERIEURE A 400 HEURES / AN OU COMPORTANT DES TRAVAUX DANGEREUX MENTIONNES DANS L'ARRETE DU 19 MARS 1983)

ENTREPRISE UTILISATRICE : C N R S

Laboratoire de (nom et adresse) :

ENTREPRISE INTERVENANTE :

Société (nom et adresse) :

Représentée par M. : Fonction :

Responsable des travaux et de la sécurité sur le chantier : M.

DEFINITIONS DES TRAVAUX A EFFECTUER

Désignation des travaux :

Lieu des travaux :

Date début des travaux : Durée des travaux :

Effectif en personnel prévu :

ORGANISATION DES SECOURS - HYGIENE

- Sec Sécurité :
- S.A.M.U. :
- Sec Entretien :
- Pompiers :
- Standard :
- Hôpital :
- Infirmerie :
- Médecin :
- Secouriste le plus proche :

INSTALLATIONS DE CHANTIER

	Prévu	A prévoir
Réfectoire		
Vestiaires		
Toilettes		
Douches		

Autres équipements (préciser) :

Remarques :

OBLIGATIONS POUR L'ENTREPRISE INTERVENANTE

- | | | | |
|--------------------------------------|---|--|---|
| Permis de feu | <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON | Vérification installations électriques | <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON |
| Extincteurs | <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON | Habilitations du personnel | <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON |
| Balissage, signalisation du chantier | <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON | Equipements protection collective | <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON |
| Vérification appareils de levage | <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON | Equipements protection individuelle | <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON |

Autres (préciser) :

Remarques :

RISQUES SIGNALES

	Entreprise Utilisatrice	Entreprise Intervenant
Produits dangereux		
Fluides sous pression		
Manutention mécanisée		
Installations, machines en fonctionnement		
Circulation		
Travaux en hauteur		
Travaux sur toitures		
Engins de chantier		
Postes de soudages		
Outils portatifs		
Installations sous tension		
Stockages		

Autres (préciser) :

CONSIGNES ET MESURES DE SECURITE

Prises d'un commun accord pour prévenir les risques signalés

Le représentant de l'entreprise intervenante accepte :

- de se conformer et de faire respecter, par son personnel et par ses sous-traitants, les consignes ci-dessus ainsi que les règles générales d'hygiène et de sécurité imposées par la législation du travail en vigueur.
- toute observation les concernant faite par les représentants du CNRS.

Date de la visite
de prévention :

Date de la rédaction
du plan de prévention :

Chargé de l'hygiène et de la sécurité (Ingénieur,
Inspecteur en hygiène et sécurité, A.C.M.O ...)
Nom et qualité :

Visa :

Responsable pour le CNRS :

Responsable pour l'entreprise intervenante :

Nom et qualité :

Nom et qualité :

Visa :

Visa :

Le livret d'hygiène et de sécurité de l'IEM



INSTITUT EUROPÉEN DES MEMBRANES

Unité Mixte de Recherche N°5635
CNRS - ENSCM - UM II

Directeur : Professeur Gérard POUCELLY
Directeur-Adjoint : Professeur Gilbert RIOS

L'HYGIENE et la SECURITE à l'IEM

Site UM II



Site CNRS



TABLE DES MATIERES

Chapitres	Page
1. Numéros d'urgence : Site CNRS et Site UM II.....	4
2. Consignes générales – Aspects pratiques.....	8
3. Déchets : Site UM II.....	12
4. Déchets : Site CNRS.....	16
5. Procédure d'évacuation Site UM II	20
6. Premiers soins – prévention accident.....	24
7. Protections perso.....	30
8. Principes généraux, note de service et formulaires pour la présence après 20h et le samedi	34
9. Risque incendie.....	40
10.Principaux dangers des gaz.....	48
11. Risque chimique.....	56
12. Risque électrique.....	66
13. Travail sur écran.....	74
14. Plans des bâtiments.....	82

Le livret d'hygiène et de sécurité de l'IEM

- Actualisation / Amélioration du livret chaque année
- Remise du livret à chaque nouvel entrant (personnel permanent et non permanent)

Tous les six mois arrivent, en moyenne, 30 nouveaux non permanents.

L'accueil s'appuie sur :

- La remise d'un fascicule Hygiène et Sécurité
- La Journée des nouveaux Entrants : Séance d'information sur les différents risques présents au laboratoire.
- Stage sécurité incendie (manipulation d'extincteurs sur de vrais feux)
- Formations individuelles liées aux obligations de travail

La Journée des nouveaux Entrants

Rappel des principes généraux :

Respect des règles essentielles de vie en collectivité, justification d'absence, travail isolé.

Respect du règlement interne (**en particulier annexe 1 du règlement – l'informatique**).

Risque chimique

Savoir lire une étiquette de produit chimique
Savoir récupérer une fiche toxicologique.

Risque électrique

Rappel des précautions élémentaires.
Présentation des personnes habilitées.

Risque incendie

Consignes d'évacuation.
Présentation des différents extincteurs.

Manipulation des gaz

Différentes familles de gaz.
Règles de sécurité.

Rappel de points spécifiques à l'institut (tri des déchets, secouristes, personnes compétentes).

La Journée des nouveaux Entrants

Stage sécurité incendie (manipulation d'extincteurs sur de vrais feux)



Les journées de formation et d'accueil des nouveaux entrants se faisant de façon semestrielle, nous avons décidé de mettre en place un document incitant l'encadrant à s'assurer que le stagiaire ait bien reçu les informations nécessaires en matière d'hygiène et de sécurité.

Informations préalables à l'entrée d'un non permanent

Date :

Nouveau Révisé

Nom ; Prénom :

Qualité :

Tuteur :

Sujet d'étude :

Cadre de sa venue :

Quelle tutelle assure sa présence à l'IEM :

Type de stage: **Séjour**

Date d'arrivée :

Date de départ :

Durée : Temps complet Temps partiel

Parle et comprend le français? oui non

Membre de la UE? oui non

Pays de Provenance :

Emplacement et Equipements prévus

CNRS Ordinateur

UM2 Terminal

Portable

Bureau d'accueil

Le stagiaire manipulera: oui non

Si oui, qu'avez-vous prévu:

Formation aux risques spécifiques

Equipements usuels de protection

Equipements particuliers

Si oui, lesquels :

Services scientifiques sollicités :

Services techniques sollicités :

J'atteste que le (la) stagiaire aura bien pris connaissance des mesures de sécurité générales et que je lui aurai communiqué personnellement toutes les mesures spécifiques aux salles de manipulations, produits et appareillages qu'il utilisera dans le cadre de ses travaux à l'IEM.

VISAS

Tuteur

Signature

Resp Info

Directeur

J'atteste que le (la) stagiaire aura bien pris connaissance des mesures de sécurité générales et que je lui aurai communiqué personnellement toutes les mesures spécifiques aux salles de manipulations, produits et appareillages qu'il utilisera dans le cadre de ses travaux à l'IEM.

Exercices d'évacuation incendie

1 par an (normalement)

L'Hygiène et la Sécurité à l'IEM

Exercice incendie du 10 mai 2004 :

en collaboration avec les Sapeurs-pompiers de Montpellier et le Service Hygiène et Sécurité de l'UM II

Cet exercice avait pour but :

- De familiariser les agents de l'IEM aux procédures d'urgence ;
- D'évaluer le temps d'intervention des Sapeurs-pompiers ;
- De leur faire prendre connaissance des lieux et des risques éventuels.



1/ Découverte du feu :
déclenchement de l'alarme



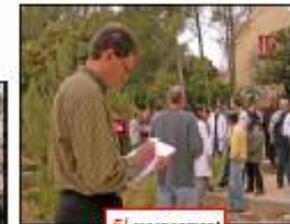
2/ Evaluation de l'ampleur
du sinistre par un ACNO



3/ Appel aux pompiers



4/ Evacuation et recensement
des personnels



5/ recensement
des personnels



Intervention des pompiers



Déploiement des tuyaux



6/ Arrivée des Pompiers



Mise en place de l'échelle



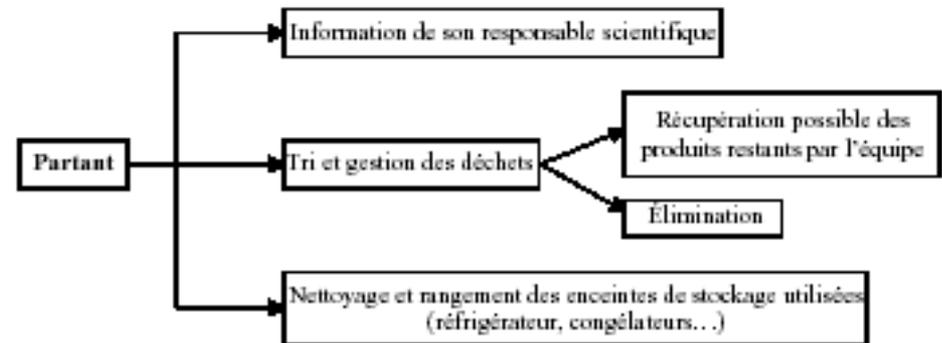
Evacuation du blessé



Projet de la mise en place d'un document de sortie :

- Pour la gestion des produits
- Pour le nettoyage et rangement du matériel

Procédure de Départ



Je certifie sur l'honneur avoir respecté cette procédure de départ.

Signature du partant

Visa du Directeur

Les armoires à pharmacie

Une pour chaque étage, contrôle trimestriel de l'état des stocks.

Quels produits utiliser pour les bobos les plus courants ?

Yeux :



Des **rince-yeux** sont à votre disposition, dans chaque couleur et laboratoire de chimie. N'hésitez pas à vous en servir, ni à l'utiliser, pendant un temps suffisamment long.

En cas de projection d'acides ou de bases, utiliser le **spray SAPYCLAIR**.

Diriger la vaporisation vers les parties agressées et **vider la totalité du flacon** pour une efficacité maximale (à utiliser dans les premières secondes suivant la projection).

SAPYCLAIR peut également s'utiliser sur la peau.

Du sérum physiologique (**unidose sapylave**) est également à votre disposition dans chaque armoire à pharmacie.

Brûlure :



Immédiatement, Placer la zone brûlée sous **un jet d'eau froide**, pendant au moins **10 minutes**, afin de stopper la progression de la brûlure dans l'épiderme.

Seulement après, appliquer une compresse **pyrogel** (2 tailles disponibles suivant l'ampleur de la brûlure) afin de favoriser le refroidissement et la réhydratation locale superficielle.

Coup :



Spray SOPYBOSSE (solution d'arnica) à appliquer le plus tôt possible.

Ne pas appliquer sur une plaie.

Coupure :



Désinfecter la plaie avec **une serviette bactéricide Sapyrex** ou d'un spray à la chlorhexidine.



Suivant la coupure, différents types de pansements sont disponibles :

- Coupure en bout de doigt, utiliser le **pansement en forme de double triangle**.



- Si coupure plus importante
ou



Utiliser **une compresse + adhésif** pour maintenir la compresse.



Utiliser **La bande SATEX** (rouleau rouge hydrophobe) pour protéger la coupure lors des **manipulations de liquides**.

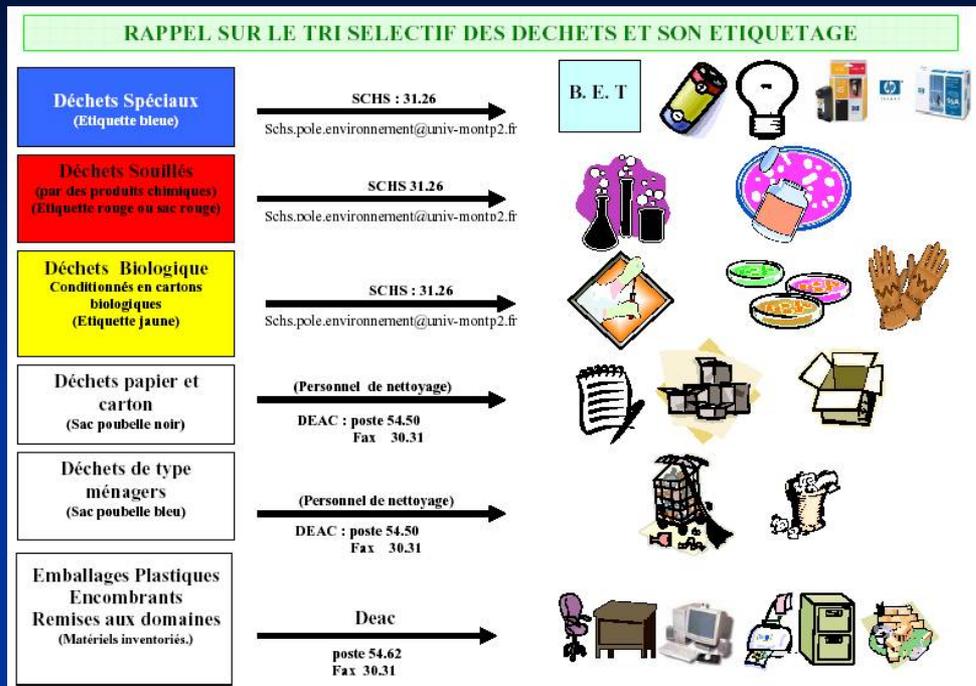
Cette bande peut également être utilisée comme :

- Doigtier protecteur (de part ses propriétés hydrophobe et résistante aux corps gras).
- Bandage de contention et éventuellement
- Compresse.



La gestion des déchets

Information auprès du personnel : rôle de relais par rapport aux services d'enlèvement.



Pour l'UMII.



CONDITIONNEMENT des déchets produits par les laboratoires



SOLVANTS :
Bidon consigné 20 Litres



ACIDES, BASES, PHASES AQUEUSES :
Bidon perdu 20 Litres : (avec identification du labo, du bâtiment et du produit)



B.E.T :
Double sac plastique étiquette bleue DECHETS SPECIAUX pour les solides : (avec identification du labo, du bâtiment et du produit)



Bidon pour les Liquides (conditionnés dans des bidons de 5 à 20 l) avec identification du labo, du bâtiment et du produit)



BIOLOGIQUES/ DASRI :
(matières biologiques, gants, boîtes de protection contenant piquants ou coupants)



Remplir soigneusement les indications relatives au producteur



CHIMIQUES :
Déchets chimiques (DDD : Déchets Dangereux Diffus)
Lister les DDD inclus avec le nom du laboratoire

Dans tous les cas bien faire figurer les renseignements relatifs au producteur

L'ACMO est souvent sollicité

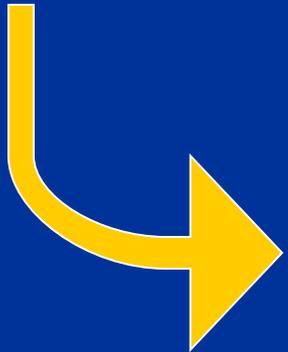
Les tâches sont très variées :

- Intervention en cas d'incident (Bouteille d'acide renversée dans une salle, inondation d'une pièce avec risque électrique, ...).
- Information du logiciel AïE sur les accidents de travail.
- Suivi des opérations de contrôles (sorbonnes, extincteurs, ...).
- Suivi des formations de stages (SST, PSC1, ARI, autoclaves, ...).
- Réunions (CL, CHS)
- Vérification de nouveaux montages expérimentaux
- Participation à l'amélioration des conditions de travail
- ...

Heureusement, L'ACMO est souvent aidé

- Le directeur de l'institut et son administrateur
- Le service Hygiène et sécurité du CNRS
- Le service Hygiène et sécurité de l'UMII
- Le service d'enlèvement des déchets de l'UMII et du CNRS
- Les secouristes volontaires
- Les personnels techniques compétents (électricien, plombier, chauffagiste, ...)
- ...

- C'est un travail à temps plein, parfois difficile à assumer (manque de temps, de moyen, d'écoute).
- C'est un travail enrichissant (nombreux contacts, apprentissage et formations régulières).



- Savoir limiter son rôle : Où s'arrête notre fonction ?
- Impliquer / responsabiliser / Eduquer les personnels
- Réunion semestrielle avec le directeur et l'administrateur : bilan / actions